



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du mercredi 9 novembre 2011

La Porte Sud des Gorges

Présents	Excusés	absents	Pouvoirs	Date de la convocation	Date de publication
10	4		1	09.11.2011	15.11.2011

Présents : Mmes ALBINI, DECHASEAUX, MALFOY

MM. JEANNIN, ARCHAMBAULT, AUZAS, LALY, L'HERMITTE, MEUNIER, MONJU

Absents excusés : MM. BIEGEL (Procuration MEUNIER), BRAVAIS, KIRSCHER, RAMIERE

Nombre de suffrages :

En exercice	Votants	Exprimés	Pour	contre	Abstention
14	11	11	11	0	0

M. Michel LALY est désigné comme secrétaire de séance

N° : 22

Rapporteur : Le Maire

OBJET : Décision sur la suite à donner à l'opération
« ex Pass Foncier » sur le quartier du Haut Plan

Le Pass Foncier a été arrêté par l'Etat en novembre 2010.

La commune engagée dans une opération sur le quartier du Haut Plan a tenté cependant de poursuivre cette opération à but social dans le cadre d'un programme de locatif social.

En l'état actuel des choses, le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'arrêter l'opération en cours et choisit de réétudier la question dans le cadre du logement social.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ainsi que sus dit, pour extrait conforme et certification d'affichage à la porte de l'Hôtel de ville, le 15.11.2011

A Saint Martin d'Ardèche le, 14 novembre 2011

Acte rendu exécutoire après

Affichage : 15.11.2011

Dépôt Préfecture : 15.11.2011

Publication :



Le Maire

Louis Jeannin

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à partir de sa transmission aux services de l'Etat et de sa notification ou de sa publication

« La finalité de la cité, donc de son gouvernement, est de garantir la vie et le bien-vivre, dans une législation éduquant à l'émancipation (Aristote) »

Hôtel de ville – Place Léopold Chiron – 07700 – SAINT-MARTIN-D'ARDECHE - Tel : 04.75.04.66.33 – Fax : 04.75.98.71.38

Site : www.saintmartindardeche.fr

e-mail : ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr